

Gestion d'un club de parapente

• Objectifs à atteindre avec la BDD :

- Ajout / suppression / m à j des pilotes
- Gestion des cotisations : savoir qui a payé ou pas et faire une m à j
- Savoir qui occupe quelle fonction dans le comité directeur et possibilité de m à j après chaque nouvelle élection
- Ajout / suppression / m à j des parapentes et de leur modèle
- Inscription / encadrement des stages
- Faire la liste des pilotes par niveau
- Pour chaque pilote, indiquer sa progression : liste des stages suivis et des brevets obtenus
- Faire des statistiques sur les vols : nb de vols par pilote, nb heures de vols par pilote ou par parapente, quels sont les sites les plus fréquentés ?, les moins fréquentés ?, ...

- Jeu de données : au moins 5 pilotes, au moins une 20aine de vols, au moins 5 parapentes
- Pour les pilotes : noms, prénoms, adresses, téléphone

Cotisation

- Pour un pilote, on aimerait savoir s'il a payé la cotisation de l'année en cours, et des années précédentes
- Le montant de la cotisation peut changer d'une année sur l'autre
- Il faut gérer l'historique des cotisations, pas que la cotisation de l'année courante.
- Pas de ristourne sur les cotisations, ni sur les stages

Fonctions

- Certains pilotes occupent des fonctions dans le comité directeur du club : président, secrétaire, trésorier, ...
- Un pilote ne peut occuper qu'une seule fonction à la fois dans le comité directeur.

Stages et niveaux

- Pour chaque stage : date de début, date de fin, prix, niveau
- Chaque stage est encadré par un ou plusieurs pilotes du club
- Un pilote peut faire plusieurs stages d'un même niveau
- Les stages sont payants, et on aimerait surveiller les paiements des pilotes stagiaires
- Niveaux : numéro croissant pour indiquer la difficulté, intitulé, description des compétences
- Pour obtenir un brevet d'un certain niveau, il faut réussir un examen pendant un stage qui correspond à ce niveau
- Pour un pilote, j'aimerais connaître les dates d'obtention des différents brevets
- Au cours d'un stage, un pilote décide s'il veut passer ou non l'examen pour obtenir le brevet correspondant au niveau du stage. Il peut donc décider de passer l'examen (dans ce cas, il le réussit ou pas), ou bien il peut décider de ne pas passer l'examen (il le passera plus tard au cours d'un autre stage)

Parapentes

- Pour chaque parapente : date de mise en service, date de la dernière révision, **nb heures de vol**
- Chaque parapente correspond à un modèle homologué par la fédération : n° et date d'homologation, taille (surface en m²), poids min, poids max (du pilote)
- Un pilote peut utiliser différents parapentes
- Le club possède des parapentes
- Un vol se fait avec un parapente du club et pas avec un parapente personnel

Vols

- Un pilote a le droit de faire plusieurs vols
- Pas de vol à deux
- Un pilote effectue un vol avec un parapente du club, il part d'un site de décollage et il arrive à site d'atterrissage.
- Pour chaque site, on a un niveau et un pilote ne peut décoller ou atterrir sur ce site que s'il a le niveau requis
- Un site de décollage n'est pas un site d'atterrissage et vice-versa.
- Pour chaque site : nom, orientation (N,N-E,S,S-O,...), description de la manœuvre d'approche

- La gestion des vols ne concerne que les vols effectués à titre individuel, et pas ceux fait au cours d'un stage
- Un vol s'effectue à une date, et on souhaite conserver un historique des vols effectués.
- Pour chaque vol, on souhaite conserver la durée du vol (en heures => nombres décimaux à 0,25 près)